

# CLUB DES COLLECTIVITÉS POUR L'ESS

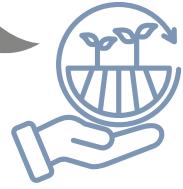
en région Ile-de-France

jeudi 27 mars 2025

9h - 16h

Romainville

Agriculture durable &  
économie sociale et solidaire



## Introduction du sujet et enjeux

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Club des collectivités locales pour l'ESS lancé à l'occasion du Salon des Maires d'Ile-de-France le 18 avril 2019 par la CRESS Ile-de-France, l'AMIF et le RTES. Ce temps est organisé dans le cadre de TRESSONS 2024/2025 porté par l'Avise et le RTES.

Quelles ressources à portée des collectivités pour favoriser une production agricole locale et qualitative ? Sur quels leviers les collectivités peuvent-elles s'appuyer pour favoriser l'installation-transmission de nouveaux agriculteur.rice.s et des conditions de vie décentes ? Quels partenariats et quelles coopérations avec les acteurs de l'ESS ?

## Ouverture

### François Dechy, maire de Romainville

L'alimentation est au cœur du projet politique de l'équipe municipale de Romainville, incarnée par la Cité Maraîchère, vaisseau amiral de cette politique alimentaire. Cette politique intègre une stratégie paysagère de renaturation avec une dimension productive pour certains espaces, tel est le cas du jardin qui s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine du quartier Gagarine. Cette stratégie se traduit également par une révolution des modèles de cantine scolaire. C'est aussi un puissant levier de transversalité car l'alimentation touche à la fois à des enjeux de santé, de qualité de notre environnement, qualité des sols, qualité de vie de nos paysans et c'est un formidable sujet de coopération car pour innover sur ces sujets, il faut travailler en coopération avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

L'alimentation est aussi un puissant levier pour faire la ville. Romainville est la ville qui a connu la plus forte croissance de population ces dix dernières années en Ile-de-France, avec une évolution sociologique importante et des risques de polarisation sociale. Face à ce contexte, la question alimentaire, avec l'ambition de passer à un modèle 100% bio et local cuisiné sur place dans les cantines, est un des rares sujets qui fait consensus.

“

A Romainville nous sommes les spécialistes de l'importation de technologies venues de l'ESS, tant sur les sujets de démocratie que sur un certain nombre de sujets de politiques publiques : la Cité Maraîchère, qui est un lieu municipal, s'inspire d'un certain nombre de principes de fonctionnement des tiers lieux.

## Présentation de la Cité Maraîchère

### Mathieu Langlois, adjoint au maire de Romainville en charge de la vie économique locale, des commerces, de l'ESS, de l'innovation et de l'emploi

La Cité Maraîchère, un équipement de la ville de Romainville, est au service d'une politique locale ambitieuse pour favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison et offrir une éducation environnementale à toutes et tous. La Cité Maraîchère est animé par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) porté par la ville, qui forme et accompagne des personnes éloignées de l'emploi avec comme principale activité support d'insertion le maraîchage, mais également un pôle éco-animation (ateliers sensibilisation), 1 pôle éco-entretien et 1 personne sur l'administration. La Cité Maraîchère accueille également le café-cantine des Cheffes, un exploitant extérieur.

Co-organisateurs :



La Cité Maraîchère ainsi que le jardins Casse-dalle et prochainement le jardin Gagarine, alimentent la cantine d'une école, avec la volonté de monter en puissance et d'atteindre 100% des cantines en produits "bio" (pas le label mais ni phytosanitaires ni pesticides), locaux et cuisinés sur place à l'horizon 2028/2030. La Cité Maraîchère et les espaces hors les murs alimentent également un marché hebdomadaire dont les tarifs, pour les habitants de Romainville, dépendent du quotient familial. La Cité Maraîchère est conçue comme un tiers-lieu, avec une dimension pédagogique importante (éducation au goût, limitation des déchets...).

Ce projet a nécessité une importante conviction pour embarquer les agents, les parents, les partenaires, etc. La ville de Romainville s'est fait accompagner par la SCIC Nourrir l'avenir (accompagnement au changement culturel et technique en cuisine) et par le collectif Les pieds dans le plat (accompagnement de l'installation de la cuisine scolaire 100% bio de l'école Maryse Bastié).

Budget : prix de production similaire (car s'affranchissent des coûts de transport et de chaîne du froid) mais en matière d'investissement les coûts sont importants du fait de la nécessité d'adapter les cuisines des cantines des écoles.

## Présentation de la ferme communale Les Frémis

### Julie Lambillote, adjointe au maire de Villejuif

Suite à la crise Covid-19, la ville de Villejuif fait deux constats : difficulté à s'approvisionner en produits bio et locaux pour la restauration collective et existence d'un nombre important d'habitants qui ne partent pas en vacances et ne sont pas en contact avec la nature. Sur ce deuxième enjeu, la ville de Villejuif était à la recherche d'un terrain pour y développer un camping municipal à la campagne et à environ 2h de route de Villejuif. Au fil des recherches, l'administration trouve plusieurs terrains, dont un dans L'yonne, sur lequel on peut faire du camping, mais sur lequel il y a aussi une ferme. Lors de discussions avec l'exploitante, la ville découvre qu'elle souhaiterait poursuivre son activité mais qu'elle fait face à trop de difficultés. La ville de Villejuif a saisi cette opportunité lui permettant de lier 2 objectifs distincts : l'accès à une alimentation durable pour tous et l'accès à des vacances/nature pour tous, en acquérant l'ensemble du foncier : terre, bâti et matériel (coût total 600 000€). L'exploitante, ainsi qu'une deuxième personne sont embauchées comme maraîchers municipaux.

La ferme municipale bio (2 hectares cultivés - 22 tonnes), permet de garantir l'accès à des légumes bio pour les crèches (270 repas/jour), soit 42% de légumes et fruits bio. La ville de Villejuif souhaite étendre l'approvisionnement aux écoles, mais cela suppose un investissement important pour adapter les cuisines.

A côté de l'approvisionnement en fruits et légumes pour les crèches, la majeure partie de la production alimente des paniers solidaires. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement est mené, en lien avec des associations, auprès des familles les plus vulnérables pour faire évoluer les pratiques, apprendre à cuisiner, etc.

La ville de Villejuif développe également une ferme urbaine qui permet d'associer production agricole engagement social, emploi (chantier d'insertion), espace d'expérimentation.

Le gros du projet est porté par les services de la ville: production, livraison, sensibilisation et accompagnement des familles. Les associations de solidarités repèrent et orientent les familles bénéficiaires.

Co-organisateurs :



## La SCIC Les Champs des possibles

### Pierre Capron et Hugo Guggenbuhl

La SCIC Les Champs des Possibles a pour mission de faciliter l'installation de paysan.nes, artisan.nes, acteurs et actrices de la transition en Île-de-France. Crée en 2009, la SCIC propose le test d'activités, une coopérative d'activité et d'emploi et est également organisme de formation.

Les Champs des Possibles accompagne les collectivités, la SCIC a ainsi accompagné la Ville de Paris à la création d'un espace test agricole, la Ferme de Paris, qui accueille 15 stagiaires. Dans le cadre du programme Sésame de l'agglomération Coeur D'Essonne, Les Champs des Possibles organisent des formations pour les porteurs de projet et agriculteurs installés.

## Actions de Cœur d'Essonne Agglomération

### Lorraine Drevon, directrice du programme Sésame Direction Territoire durable et Mobilité, Cœur d'Essonne Agglomération

Cœur d'Essonne Agglomération est confrontée à de forts enjeux en termes de lutte contre l'artificialisation des sols. Le programme Sésame a été créé avec la volonté de maîtriser le foncier, maintenir l'activité agricole dans de bonnes conditions (rémunération et condition de travail et impact environnemental et sur la santé) sur le territoire. C'est un programme du champ à l'assiette, sur 10 ans, avec un certain nombre d'actions. Financé à 50% par la Banque des territoires, dans le cadre de l'appel à projets Territoire d'Innovation, avec un budget global de 5,6 millions d'€ répartis en une vingtaine de partenaires, parmi lesquels de nombreux acteurs de l'ESS (pôle Abiosol, la Ferme d'Avenir, le Chemin des fleurs, France Active,...). Dans ce cadre, l'agglomération accompagne les communes dans le repérage et la qualification du foncier, accompagne les porteurs de projets (précision du projet, rencontre avec le territoire, débouchés, financements...), Cœur d'Essonne agglomération finance aussi des études foncières, des aides à l'investissement et un fonds de concours pour aider les communes qui portent des projets agricoles et alimentaires.

Exemples d'actions : AMI pour identifier un porteur de projet en horticulture suite à l'achat de foncier par une commune rurale, Avrainville : réception des candidatures, visites du site en lien avec la SAFER, aide à la qualification du projet, étude de forage sur une ancienne friche industrielle à Saint-Germain-les-Arpajons et montage financier (50% Région, 25% agglomération, 25% maraîchère) ; Financement d'un équipement de légumerie au sein d'une cuisine centrale et beaucoup de mises en relation, création d'une cellule foncière, groupe de travail technique associant de nombreux partenaires dont des collectivités, qui se réunit toutes les six semaines, pour faire se rencontrer des pistes foncières et des porteurs de projets.

Le programme Sésame comprend également un gros volet mobilisation citoyenne et sensibilisation des plus jeunes : forum des métiers de la terre et du goût, visites de fermes, développement d'un jeu, travail avec le CFPPA lycée agricole, événement Cultivons le Collectif (gros succès qui répond à un vrai besoin de développer des fermes collectives).

La ferme de l'Envol, première brique du programme Sésame, sur l'ancienne base aérienne 217, une ancienne base militaire, qui a été cédée par l'État à Cœur d'Essonne pour 1€ symbolique il y a 15 ans. Cœur d'Essonne a choisi de conserver 75 hectares pour une ferme en agriculture biologique. Ferme en Scop qui rassemble les maraîchers et une SCIC qui commercialise les produits et réunit tous les partenaires, notamment les collectivités, les restaurateurs, les AMAP (200 tonnes de légumes/an). Idée que la Ferme de l'envol soit un démonstrateur territorial. Cœur d'Essonne agglomération est très investi dans la gouvernance de la SCIC.

Co-organisateurs :



## PAT du Département de Seine-Saint-Denis

**Faustine Faure, coordinatrice résilience, responsable du pôle d'appui aux directions solidarités, société-citoyenneté, Département de Seine-Saint-Denis**

Suite à la crise du Covid-19, qui a mis en exergue la fragilité du système alimentaire et l'importance de la précarité alimentaire en Seine-Saint-Denis, le département a initié un PAT à l'échelle départementale pour répondre à l'urgence sociale en matière d'alimentation. Le PAT du département est piloté par la délégation transition et résilience, une délégation liée à la Direction générale et qui agit en transversalité. le PAT est un espace d'innovations, qui rassemble 1 000 partenaires autour de 3 objectifs « créer de la données, agir et tisser des liens : rôle très important d'ensembliser. Le PAT agit sur 7 chantiers, chaque chantier, copiloté par le département et une commune, est un espace de discussions et d'expérimentations) : aide alimentaire, métiers de l'alimentation durable (soutenir les dynamiques d'insertion et de création d'emploi dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation), transformation de la restauration collective (zéro déchet, approvisionnement local et durable), accès au foncier, résilience alimentaire, offre alimentaire de qualité.

En matière de transformation de la restauration collective : accompagnement des services à la végétalisation des menus, au renouvellement des marchés publics et mise en lien des producteurs locaux pour favoriser les groupements et accéder aux marchés.

Expérimentation de la carte alimentaire « Vital'im » : porté avec Action contre la faim et le Groupe Up, la carte Vital'im est expérimentée depuis 2024 dans 4 villes de Seine-Saint-Denis : Montreuil, Clichy-sous-Bois, Sevran, Villetaneuse. La carte Vital'im est créditee de 50€/personne et parfois avec une bonification pouvant aller jusqu'à 50% pour des achats durables. Un accompagnement santé et nutrition est également proposé aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette initiative est portée et possible car le département dispose des compétences sociales.

### Préconisations et propositions des intervenants pour agir en faveur d'une alimentation, et agriculture durable :

- s'appuyer sur la coopération, entre acteurs publics et entre acteurs publics et privés, essentiel de faire ensemble
- faire évoluer la réglementation pour faciliter les approvisionnements locaux
- renforcer la sensibilisation, dès le plus jeune âge, et la formation des professionnels
- soutenir la production agricole biologique
- accompagner les transmissions de fermes
- démultiplier les espaces de partage et échange de bonnes pratiques



### Co-organisateurs :

